

Grand Poitiers Communauté urbaine

Le site Ramsar du Pinail

La convention de Ramsar, officiellement convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau, aussi couramment appelée convention sur les zones humides, est un traité international adopté le 2 février 1971 pour la conservation et le développement durable des zones humides, qui vise à enrayer leur dégradation ou disparition, aujourd'hui et demain, en reconnaissant leurs fonctions écologiques ainsi que leur valeur économique, culturelle, scientifique et récréative sous la désignation de site Ramsar. La convention porte le nom de la ville iranienne de Ramsar où elle a été adoptée.

La réserve du Pinail abrite un patrimoine unique en France.

Située sur un plateau surplombant la Vienne et le Clain, le site héberge plus de 2 500 espèces de végétaux, animaux et champignons. Ce lieu a été façonné par l'Homme compte 6 000 mares, résultat de l'extraction de la pierre meulière. Son paysage se compose de vastes étendues de landes couvertes de bruyères et d'ajoncs.

Avec ses mares et tourbières, prairies et landes humides, sources et cours d'eau, le Pinail forme une vaste zone humide.

En plus d'être intégré au réseau national des Réserves Naturelles de France (140 hectares) et au réseau européen **Natura 2000*** (925 hectares). Sa richesse écologique et son mode de gestion permet d'envisager son intégration dans le réseau des sites mondiaux **RAMSAR***.

[GEREPI \(http://www.reserve-pinail.org/gerepi/\)](http://www.reserve-pinail.org/gerepi/)

, l'association gestionnaire de la réserve, assure la préservation et la mise en valeur de ce cœur de nature accessible à tous et gratuit.

Un chemin de découverte permet d'aller à la rencontre des libellules, papillons, oiseaux, plantes carnivores, etc. Cette balade de 2 km est accompagnée de panneaux d'information, d'observatoires et d'une interface numérique permettant d'accéder à des vidéos.

Accessible aux personnes à mobilité réduite (prêt de joëlettes sur réservation).

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :

Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi

<https://www.grandpoitiers.fr/nature-et-biodiversite/les-espaces-naturels-protéges-du-territoire/le-site-ramsar-du-pinail?>